

33-1-6
DIRECTION GENERALE POLITIQUE
EUROPE

16 Décembre 1952

NOTE

A/S. Mémoire hollandais
sur l'intégration éco-
nomique européenne.-

Le Président voudra bien trouver ci-joint une lettre qui lui est adressée par le Ministre des Affaires Etrangères des Pays-Bas, M. BEYEN, en même temps qu'un mémorandum annexé à cette lettre et précisant l'importance que revêt pour le gouvernement néerlandais l'intégration économique dans la procédure d'élaboration d'une Communauté politique européenne.

Fidèle à la position qu'il a prise au cours de ces derniers mois, le gouvernement de LA HAYE continue de penser que l'intégration économique doit précéder, si possible, toute intégration politique. Encore importe-t-il de relever que, selon le Ministre des Affaires Etrangères des Pays-Bas, cette intégration économique ne saurait se faire que d'une manière progressive; la première étape devrait consister dans l'achèvement des études relatives à la Communauté de l'Agriculture.

En même temps le mémorandum néerlandais indique qu'il y aurait plus d'inconvénients que d'avantages à modifier, dans les circonstances actuelles, les traités concernant le Charbon-Acier et la Défense Européenne.

En réalité il ressort de ces différents documents que le gouvernement de LA HAYE n'est pas très pressé de voir s'accélé-

.../...

.../...

rer le mouvement servant à la constitution d'une Communauté politique.

M. BEYEN fait savoir au Président qu'il a demandé à M. Van ZEELAND, pour le moment Président du Conseil des Ministres de la Communauté Charbon-Acier, de prendre l'initiative de convoquer en Janvier prochain, avant la réunion de l'Assemblée AD HOC, une réunion des Ministres des Affaires Etrangères en vue d'examiner les idées esquissées dans son mémorandum./.